

Sujet : [INTERNET] Contestation projet éolien

De : > ' ' ' par Internet)

Date : 15/03/2021 18:46

Pour : "ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr" <ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr>

Monsieur,

En ma qualité de notaire, née et habitant en Thiérache je suis obligée de protester contre le massacre de nos paysages et la protection de notre flore et faune (les chauve-souris qui virevoltent dans nos jardins et se couchent dans nos granges bien utiles à notre nature , nos cigognes noires voulez vous les détruire !!!) . Nous sommes une région agricole pauvre en industrie où nos paysages verdoyants sont appréciés des hollandais et des belges qui représentent une clientèle importante pour notre marché immobilier et qui achètent en général une vue sur nos jolis paysages vallonnés. Nos Églises fortifiées menacées par un paysage massacré, alors que nos architectes des bâtiments de France font tout pour protéger notre patrimoine historique .La Fondation de protection du patrimoine mission de Stéphane Bern qui a choisi de notre Église de Plomion . Tout cela est très contradictoire avec les règles du droit de l'urbanisme !!! Voulez Vous menacer une économie locale au profit de société dont bien souvent le siège est à l'étranger . Qui promettent seulement 50.000, 00 Euros pour démonter une éolienne dans 15 ans ! Le coût est insuffisant et très mal budgété dans les contrats que j'ai pu lire et proposer à mes clients . Cela ne sera pas suffisant, une génération fera du profit privé et leurs enfants souffriront de voir des éoliennes non fonctionner détruire le paysage . Aucune garantie n'est donnée par l'état pour le démontage si la société tombe en liquidation judiciaire . Une insécurité écologique et juridique complète . Arrêtons de faire des bêtises en France et développons plutôt le photovoltaïque dans des régions où les terrains sont en friches non cultivables ou l'hydraulique !!!!

Je proteste donc

– CONTRE l'installation prévue de 9 éoliennes sur le territoire des communes de Coingt, Nampcelles-la-Cour et Dagny-Lambercy ;

– POUR la protection de la qualité de vie et de résidence de tous les habitants de la Thiérache, menacés par l'installation possible de très lourdes éoliennes dans leur environnement immédiat, à moins de 1 000 m de leurs habitations – avec pour conséquence des nuisances sonores, une pollution lumineuse, une dégradation de l'horizon, des problèmes de santé et une diminution de la valeur

immobilière de leurs habitations ;

– POUR la protection du magnifique paysage, de la faune et du patrimoine historique et culturel de la Thiérache qui seraient irrémédiablement détériorés et / ou détruits par l'installation d'éoliennes.

Notaire à Plomion (02140)

Sujet : [INTERNET] Projet Grand Cerisier

De : > .. Internet) < .. .fr>

Date : 15/03/2021 20:27

Pour : ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr

bonjour à tous

nous venons vous dire que nous sommes pas du tout d'accord sur le projet Grand Cerisier ,

nous sommes tout à fait contre ce projet de nouvelles éoliennes dans notre Beau Paysage , qui est déjà assez bien défiguré avec le grand nombre d'éoliennes existantes , Notre Belle région , Notre Thiérache que l'on aime

nous aimerions que vous preniez en compte les gros problèmes qui perturbent notre santé morale , physique,

(bien de maux divers, acouphènes,etc)

avec leur bruit quand elles tournent ,ou non , leurs interférences sur le soleil , le téléphone , les retransmissions de la télé , , leurs jeux de lumières , c'est affolant , énervant , effrayant , Stressant ,

ne pas oubliez nos bêtes , tous nos animaux , qui sont bien dérangés , déboussolés ,

ne pas oubliez notre immobilier qui perd de sa valeur , soit dans la revente de notre bien

ne pas oubliez notre patrimoine , national ,régional , nos monuments classés , ou historique ou l'on se démène pour les sauver en les restaurant ce qui est bien difficile

merci de bien vouloir tenir compte de nos remarques

Sujet : Re: enquete publique- observations-Parc Eoliens Grand Cerisier C.E.P.E GRAND CERISIER

De : > _ _ _ _ _ (par Internet) < _ _ _ _ _ >

Date : 16/03/2021 17:05

Pour : participation-public - DDT 02/ENV/ICPE emis par ARRIBAS Manuela - DDT 02/ENV/ICPE <ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr>

Monsieur,

J ai pris connaissance du dossier concernant le Parc eolien du Grand Cerisier sur www.aisne.gouv.fr

Je ne suis pas favorables aux éoliennes en general, qui me paraissent une fausse bonne idee pour

lutter contre le réchauffemenet climatique, mais ce n est pas pour cette raison que je vous envoie cette lettre.

Je vous écrit après avoir lu l avis de la mission d"autorité environnementale Hauts-de-France sur le projet de parc éolien "LE GRAND CERISIER"

L autorité environnementale y explique clairement quels sont les enjeux du territoire:

ceux relatifs aux milieux naturels et á la biodiversité,

au paysage et au patrimoine,

ainsi qu'aux nuisance sonores.

A cela j äimerais ajouter le problème de la pollution lumineuse de ces 9 eoliennes de 180 mètres de hauteur!!!

je suis donc tres défavorable à ce projet.

02360 St Clement

